Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

# L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 40, 20 octobre 2006




Photo : Batiste W. Foisy

*Après avoir passé la nuit couchés dans leurs tentes au centre-ville de Yellowknife, Doug Ritchie et Martin Dubeau défont leur campement urbain sans avoir pu parler à la ministre de l'Environnement.*

Programmes de contestation judiciaire

## La FFT porte plainte

Page 3

Ce qu'on dit aux audiences

## « Ce n'est pas juste ironique; c'est un suicide environnemental »

De passage à Whitehorse, la Commission d'examen conjoint à écouté les inquiétudes que suscite le Projet gazier du Mackenzie dans la population Yukonnaise.

Page 5

## Le Nunavoix

Pages 9 et 10

## Il joue avec le feu

T-Bo sais de quoi il parle : « quand tu te brûles avec du métal fondu, ta peau pétille. »

Page 16

Sommaire



Changements climatiques

# De passage aux TNO, Rona Ambrose reste laconique

**« L'adaptation » est la meilleure façon pour les résidents du Nord de faire face aux changements climatiques, estime la ministre fédérale de l'Environnement.**

*Batiste W. Foisy*

La ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, n'a pas profité de son passage dans la région canadienne la plus sévèrement affectée par les changements climatiques pour préciser le plan de lutte au réchauffement planétaire de son gouvernement.

« Nous déposerons des documents législatifs [relatifs à la qualité de l'air] la semaine prochaine », s'est contenté de répondre la ministre Ambrose qui rencontrait les membres de la presse des Territoires du Nord-Ouest, le 13 octobre, en marge d'une réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement tenue à Yellowknife. Au moment de mettre sous presse, lesdits documents législatifs n'avaient pas encore été tablettés à la Chambre des communes.

La ministre a quand même reconnu l'importance du défi climatique pour les populations nordiques canadiennes. « Nous voyons ici des exemples très concrets des impacts des changements climatiques », a-t-elle lancé en citant en exemple la fonte accélérée de la banquise et la fermeture hâtive des voies de transports hivernales. « J'ai eu l'occasion de parler avec le ministre de l'Environnement du Nunavut [Patterk Netser] qui a partagé avec moi les inquiétudes des Inuits quant aux changements climatiques », a ajouté Ambrose.

Si la ministre a refusé de détailler le plan conservateur de lutte aux changements climatiques, elle a toutefois effleuré ce qui pourrait être le volet nordique de ce plan. « L'adaptation est vraiment l'orientation clef que les communautés nordiques doivent prendre dans leur façon de faire face aux impacts des changements climatiques », a-t-elle laissé tombé. Elle n'a pas donné davantage de précision sur la façon dont s'opérerait cette « adaptation ».

Comme elle l'avait fait quelques jours auparavant devant le Comité permanent de l'environnement, la ministre Ambrose a réitéré que « l'approche verte » prôné par les conservateurs sera d'abord axé sur les émissions de polluants dans l'air comme les métaux lourds que sur les gaz à effet de serre. La législation doit néanmoins comprendre des cibles de réduction de gaz à effet de serre.

**Vigie symbolique**

Pendant ce temps, à l'initiative de

Ambrose
Suite en page 2




*Batiste W. Foisy*

**Un quartier en joug**

Un présumé criminel a tenu le quartier Range Lake de Yellowknife en joug pendant presque douze heures, mardi. La saga policière a débuté vers 9 h 00 quand un homme a été agressé de plusieurs coups de couteau. La victime a été transportée à l'hôpital Stanton. On ne craint pas pour sa vie. Plus tard, la Gendarmerie royale du Canada a identifié un suspect qui s'est barricadé dans une résidence de l'édifice Cinnamon Court. Une section du quartier a été évacuée et un cordon de sécurité a été érigé. L'escouade d'urgence a été dépêchée sur les lieux et la résidence du présumé criminel a été assiégée. Après quelques heures, le suspect a entamé des négociations avec les forces de l'ordre jusqu'à ce qu'il finisse par se rendre sans offrir plus de résistance. Vers 21 h 30, les résidents du secteur évacué ont pu regagner leurs résidences.

**La FFT émascule ses majuscules**

Un vieux débat typographique qui revient périodiquement hanter la communauté francophones des Territoires du Nord-Ouest depuis une vingtaine d'année a finalement été tranché la fin de semaine dernière. Désormais, on écrira « la Fédération franco-ténoise » avec une seule majuscule au début du nom, en conformité avec la règle française des noms propres. Jusqu'à récemment, la FFT écrivait toujours son nom avec des majuscules au début de chaque mot de même que sur le « n » et le « o » de «ténoise ». C'est en effet sous le vocable de « Fédération Franco-TéNOise » que l'organisation francophone territoriale a été incorporée. Depuis quelques, pour alléger sa mise en page sans froisser les sensibilités de l'organisation, le journal *L'Aquilon* a choisi de garder les trois majuscules « F », « F » et « T », mais d'abandonner les encombrantes « N » et « O ». Lors de la dernière réunion du Conseil territorial des présidents et des présidentes des TNO, un panel qui regroupe tous les présidents des conseils d'administration du réseau associatif franco-ténois, on a profité d'une séance de travail sur la révision des statuts et règlements de la FFT, pour arrimer la raison sociale de l'organisme aux règles de grammaire françaises. En français correct, le nom d'un organisme ne prend qu'une seule majuscule au début du nom.

**Hommes des cavernes**

Le chœur Men of the Deeps qui célèbre cette année son quarantième anniversaire sera à Yellowknife le 26 octobre. La troupe est formée de mineurs et d'ex-mineurs du Cap Breton, en Nouvelle Écosse. Dans leurs chants ces hommes racontent la vie difficile dans les mines de charbon. Le spectacle sera précédé par les prestations d'artistes locaux : le chansonnier Steve Smith et le groupe rock Hindsite. Le spectacle commence à 19 h 30 au gymnase de l'auditorium de l'école secondaire St-Patrick's.

**Ateliers d'écriture avec Bryan Perro**

L'écrivain Bryan Perro dont la série de romans fantastiques Amos Daragon lui a valu une reconnaissance internationale sera en visite à Yellowknife au début du mois de décembre. L'écrivain de Shawinigan donnera des ateliers de création littéraire dans des écoles de même qu'un atelier pour les grands. Si ça vous intéresse d'en apprendre un peu plus sur l'art de l'écriture romanesque contactez Alpha TNO : 920-2919.

**Party d'Halloween**

L'Association franco-culturelle de Yellowknife invite les petits et les grands à sa fête d'Halloween annuelle, le 28 octobre prochain. Jusqu'à 21 h ce sera une fête familiale sans alcool avec des sucreries pour tout le monde, ensuite la fête pprendra une nouvelle tangente plus rock n' roll… Costumez-vous! Ça se passe à la maison Laurent-Leroux.

# Ambrose

Suite de la page 1

l'organisation non gouvernementale Ecology North, des citoyens de Yellowknife ont érigé une vigie symbolique devant l'édifice Diamond Plaza, où Ambrose devait rencontrer des organisations environnementalistes des TNO, le 14 octobre.

Durant 24 heures, les activistes qui avaient planté leur tente sur le trottoir ont attendu la ministre tout en discutant des impacts des changements climatiques avec les passants.

Leurs efforts ont été vains puisque, à la dernière minute, la rencontre avec les environnementalistes a été relocalisée à l'hôtel Explorer.

« Ce n'est pas trop grave, a expliqué Martin Dubeau, un des manifestants. Ici nous avons la chance de rencontrer des tas de gens et d'échanger avec eux. » Il était quand même déçu de cette décision d'éviter la vigie « C'est notre représentante, elle pourrait venir nous parler », a-t-il grommelé.

Si son action ne lui a pas permis de rencontrer la ministre de l'Environnement, elle lui aura donné l'occasion d'échanger avec un Inuvialuk de Uluhaktok qui, lui, dors tous les soirs dans les rues de Yellowknife et qui affirme avoir été, depuis plus de 20 ans, le témoin du dérèglement climatique dans sa communauté. Dubeau l'a invité à partager son histoire à l'émission qu'il anime à Radio Taïga.



En présence d'intervenants de partout au pays

# L'éducation de langue française à l'honneur à Ottawa

*Danny Joncas*

OTTAWA – Des représentants du secteur de l'éducation en provenance des quatre coins du pays se sont donnés rendez-vous à Ottawa, du 11 au 13 octobre derniers, avec entre autres comme objectif d'échanger sur les façons d'accroître la place qu'occupe l'éducation de langue française.

Même si, dans un premier temps, le symposium sur la politique d'aménagement linguistique du ministère de l'Éducation de l'Ontario, qui réunissait environ 500 délégués, était organisé pour discuter de l'avenir de l'éducation de langue française en Ontario, un forum de discussion pancanadien était présenté le jeudi 12 octobre en après-midi.

Mis sur pied pour traiter de sujets touchant les enjeux liés à l'essor de l'éducation de langue française et des communautés francophones des provinces et territoires canadiens, ce forum regroupait des intervenants représentant divers groupes, dont des dirigeants de conseils scolaires de l'Ouest canadien, des représentants d'universités francophones et des hauts fonctionnaires.

«Avec ce forum de discussion, on veut élargir ce symposium sur la politique d'aménagement linguistique de l'Ontario à l'échelle nationale. Malheureusement, les occasions d'échange sur les façons de faire dans les régions du pays sont trop peu fréquentes», a indiqué Patrick de Broucker, qui agissait à titre d'animateur du forum, avant d'entamer les discussions. M. de Broucker est un dirigeant du Centre de la statistique de l'éducation à Statistique Canada.

Programmes de contestation judiciaire

# La FFT porte plainte

*Batiste W. Foisy*

La Fédération franco-ténoise (FFT), a déposé une plainte au Commissariat aux langues officielles du Canada relativement à la suppression du Programme de contestation judiciaire, annoncée le 25 septembre par le ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty.

La FFT considère qu'elle aurait dû être consultée avant de procéder à la mise à mort de ce programme dont elle bénéficiait. La FFT avait reçu des fonds provenant de ce programme pour soutenir sa poursuite judiciaire contre le gouvernement fédéral et territorial qu'elle accuse de ne pas respecter leurs obligations constitutionnelles envers la minorité francophone des Territoires du Nord-Ouest.

Après un jugement favorable à la FFT en Cour suprême territoriale, le gouvernement territorial a porté la cause en appel, cet été. Sans les fonds du Programme de contestation judiciaire l'organisation craint de ne plus avoir les moyens de défendre sa cause.

« L'envergure et l'importance de la cause nous laisse prévoir un processus extrêmement onéreux que notre fédération et notre communauté ne sont carrément pas en mesure de supporter », écrit le président de la FFT Fernand Denault dans une lettre adressée à la commissaire aux langues officielles,. Le 12 octobre.

« La décision de couper le [programme de contestation judiciaire] s'attaque directement à notre capacité de mener notre défense et faire valoir nos droits en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, . Nous considérons à cet égard la décision gouvernementale comme causant une discrimination contre nos citoyens qu'on sent relégués plus qu'au second rang, voire aux oubliettes sur des questions aussi fondamentales que celles de nos droits constitutionnels. L'accès égal à nos systèmes de justice n'est-il pas un principe fondamental enchâssé dans notre Constitution? Déroger de cette règle est à notre avis illégal, anticonstitutionnel et c'est ce qui nous motive à vous demander d'intervenir pour que justice soit faite », poursuit Denault dans cette même lettre.

La FFT conteste également la décision de sabrer les programmes d'alphabétisation des adultes et de soutien au bénévolat, dont elle bénéficiait également.

Le Commissariat aux langues officielles n'a pas encore signifié son acceptation ou son rejet de la plainte.

L'Association franco-culturelle de Hay River tenait son Assemblée générale annuelle le 13 octobre dernier. Un nouveau CA a été élu. Jean-Baptiste Lacombe à la présidence; Christian Girard à la vice-présidence; Cômes Deshaies, Yvette Bruneau et Sophie Call à titre de conseillers. L'Assemblée a également identifié les priorités pour 2007-2008, dont le 20e anniversaire de l'Association.

Photo : Alain Bessette




Voici le groupe d'élèves qui a représenté l'école Allain St-Cyr dans la traditionnelle course en bateau lors de la compétition de Compétences Canada qui s'est tenue le 13 octobre dernier.

Le nom de l'équipe : Les salamandres.

Les membres de gauche à droite sur la photo: Ishai Forget-Manson, Yasmeen Shoblack, Abeer Shoblack et Nathan Bridges.

Photo : Jacques Angers

# Éditorial


*Alain Bessette*

## Pas étonnant

Le mutisme de la ministre de l'Environnement sur la question des changements climatiques n'a rien de surprenant. La position des troupes conservatrices canadiennes est très proche de celle du gouvernement américain qui nie encore la relation entre les changements climatiques et l'émission de gaz à effet de serre. C'est normal puisque ces deux gouvernements sont largement appuyés par les grandes pétrolières, corporations qui ne sont dictées que par un seul impératif, celui de la maximisation du profit. Au diable les générations futures!

Parlez à la ministre Ambrose des changements climatiques, c'est une chose. Mais associer ces changements aux .émissions de gaz à effet de serre, c'est tomber sur quelqu'un qui fait la sourde oreille. « Émissions? Oui, il y avait une bonne émission hier à la télé et parlant d'émission, on va légiférer sur les émissions de métaux lourds. Et parlant de métaux lourds, saviez-vous que les pétrolières ont éliminé le plomb de leur produit il y a plusieurs années? Une autre question? »

Lorsque interrogée sur les conséquences des changements climatiques dans le Nord, que pouvait répondre la pauvre madame. Elle pouvait quand même pas commencer à attaquer les responsables de ce désastre : tous ceux et celles qui causent cette pollution atmosphérique, du simple citoyen aux grandes corporations. Ce serait politiquement et financièrement un suicide. Ne reste alors qu'à parler de s'adapter aux changements. Allons Madame Ambrose, soyez sérieuse! Si une inondation menace une région, en raison des travaux d'excavation d'une riche compagnie qui minerait les rivages d'un cours d'eau, allez-vous simplement envoyer des tubas aux citoyens? Adaptez-vous et poussez des branchies, stie!

LES ÉTATS-UNIS PRÊCHANT PAR L'EXEMPLE

SI C'EST PAS EFFRAYANT ! TU DEVRAIS AVOIR HONTE !

CORÉE DU NORD

# Jardin de givre

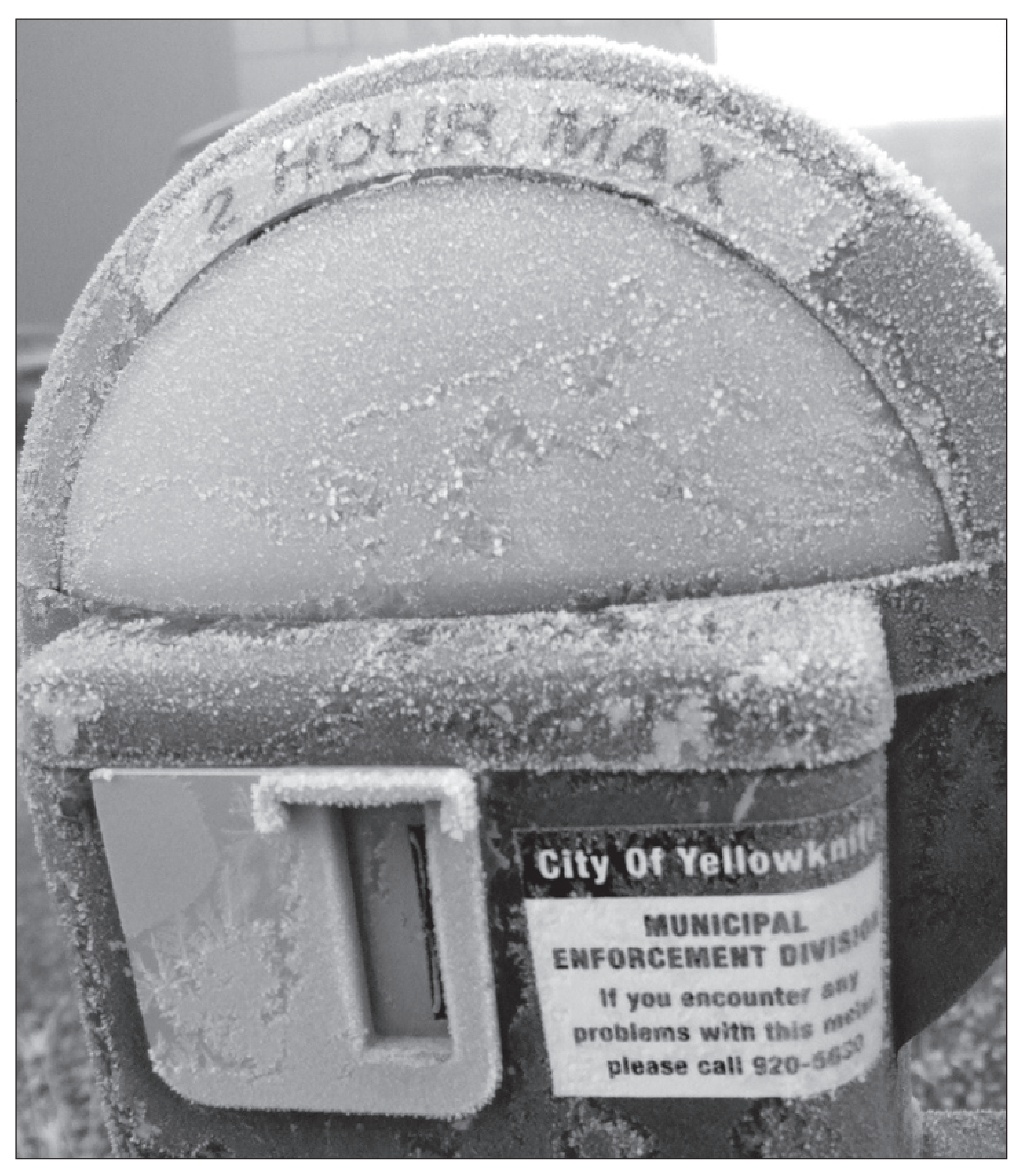



Photo : Batiste W. Foisy

Et pour savoir s'il nous reste encore des sous dans le bidule, on fait comment ?





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

**Rédacteur en chef :** Alain Bessette
**Journaliste :** Batiste W. Foisy
**Correction d'épreuve :** Jaquis Gagnon

*L'Aquilon* est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Ce qu'on dit aux audiences

# « Ce n'est pas juste ironique; c'est un suicide environnemental »

**De passage à Whitehorse, la Commission d'examen conjoint à écouté les inquiétudes que suscite le Projet gazier du Mackenzie dans la population Yukonnaise.**

*Batiste W. Foisy*

Après les Premières nations du Deh cho et les Dénés tha du nord-ouest albertain, voilà qu'un autre groupe autochtone, yukonnais celui-là, réclame qu'on le consulte avant la mise en chantier du gazoduc du Mackenzie.

Les premières nations Na Cho Nyak Dun affirment qu'une partie de leur territoire ancestral se trouve dans le corridor du pipeline, du côté des Territoires du Nord-Ouest. Selon le chef des Na Cho Nyak Dun, Simon Mervyn, qui a fait une présentation aux audiences de la Commission d'examen conjoint, ce morceau de terre est partagé avec les Gwich'in des TNO et doit faire l'objet d'une modification à l'entente de revendications territoriales que son peuple a conclu avec le gouvernement fédéral en 1995.

« Il nous reste à conclure une composante importante de notre Traité [de revendications territoriales] : notre revendication trans-frontalière avec les Territoires du Nord-Ouest. Nous estimons que cela devra être résolu avant que le pipeline soit construit », a indiqué le chef.

À ce stade-ci, le processus de négociations pour le règlement de cette revendication territoriale n'est pas du tout entamé. Le gouvernement fédéral n'a pas même nommé de négociateur pour engager le dialogue. Les Gwich'in qui reconnaissent le caractère commun de l'utilisation de ces terres doivent aussi prendre part au processus.

« Nous ne sommes pas contre le développement, a poursuivi le chef Mervyn. Nous pensons que le développement peut se produire pour autant qu'on respecte certains principes. D'abord le développement doit être durable et il doit y avoir des bénéfices directs pour les personnes qui sont affectées par ces activités. Un plan de gestion des terre devrait être élaboré afin de guider le développement. Nous devons être consultés pour tout développement qui risque d'affecter notre territoire et nos droits. Enfin, nous devons avoir la possibilité de prendre part et de tirer des bénéfices des activités de développement qui nous affectent. »

Le conseiller technique des Na Cho Nyak Dun, Albert Peters, a ajouté que le projet aura des conséquences directes sur les premières nations du nord-est du Yukon puisque la route Dempster qui relie Dawson City et Inuvik sera emprunté pour le transport d'équipements et de déchets de forage. Cela a été confirmé par les promoteurs.

Peters ajoute que la construction du gazoduc incitera le développement de nouveaux champs gaziers situés dans le territoire Na Cho Nyak Dun. « Nous pensons que la Commission d'examen conjoint devrait tenir compte des impacts trans-frontaliers de cette construction de même que les effets cumulés que [le projet] pourrait avoir au delà du corridor du pipeline », a insisté Albert Peters.

### Des écolos fâchés

Pour la première fois depuis le début des audiences, un groupe écologiste a signifié son opposition pure et nette au projet.

> *«Nous pensons que le développement peut se produire pour autant qu'on respecte certains principes.»*
>
> Simon Mervyn, chef des Na Cho Nyak Dun

« La Yukon Conservation Society presse la commission de recommander l'abandon de ce projet », a tonné le coordonnateur des politiques énergétiques de l'organisation, Lewis Rifkind.

La Yukon Conservation Society estime que les bénéfices monétaires ne compenseront jamais le déficit écologique que causera, d'après cette organisation, le Projet gazier du Mackenzie. « Nous savons tous que ces projets éphémères auront un immense impact sur l'environnement et que ce sera négatif. Nous pensons que les écosystèmes intacts sont d'une grande valeur et nous sommes également préoccupés par l'important transfert de richesses qui s'opère du Nord vers le Sud. Nous l'avons vu avec l'industrie minière et nous commençons à le voir avec l'industrie pétrolière et gazière. Nous donnons carrément ces ressources et en échange nous détruisons nos écosystèmes », a déclaré Rifkind. Selon lui, les dégâts causés par l'industrie gazière empêchent le nord de développer des industries plus durables comme l'écotourisme et la foresterie.

L'organisation est aussi préoccupée par la contribution du projet aux émissions de gaz à effet de serre et aux changements climatiques. La nature même du projet assure que le gazoduc augmentera les émissions de gaz à effet de serre, pense Rifkind. « On peut argumenter que le gaz naturel n'est pas aussi polluant que d'autres formes d'énergie fossile comme le pétrole ou le charbon. Mais soyons clairs : l'objectif n'est pas d'utiliser le gaz pour remplacer ces énergies fossiles, mais bien d'ajouter le gaz aux énergies déjà disponibles. »

Il trouve « ironique » que le Nord qui subit les effets les plus sévères des changements climatiques s'engage dans le développement de l'industrie qui est la première responsable de ces changements. « C'est plus qu'ironique ; c'est un suicide environnemental », a-t-il imagé.

Quant au débat à savoir si le gazoduc de l'Alaska qui doit traverser le Yukon est mieux ou pire que le gazoduc du Mackenzie, la Yukon Conservation Society est lapidaire : « Nous considérons que ces deux projets comme des désastres environnementaux ».

### Emplois

Autant les représentants du gouvernement du Yukon que ceux de la Chambre de commerce du Yukon et du Syndicat des menuisiers ont fait savoir leurs craintes quant aux occasions d'emplois générées par le projet.

Ces trois groupes estiment que les travailleurs yukonnais devraient être embauchés en priorité pour les travaux de construction, devant d'autres travailleurs de qualification similaire provenant des provinces du Sud.

Le représentant des promoteurs, Randy Ottenbreit, a indiqué que l'intention du consortium était précisément de prioriser les candidatures des Territoires du Nord-Ouest, puis celles provenant des deux autres territoires et enfin de recruter au sud du soixantième parallèle. D'après Ottenbreit le Projet gazier du Mackenzie créera plus d'emplois que ce que la population des trois territoires réunis peuvent fournir.




Chronique en développement communautaire

# Ça parle au diable!

*Conseil de développement économique des T.N.O.*
*par Isabelle Lavallée*

Par une belle journée d'automne, à Yellowknife, un samedi matin, j'aperçois de loin, cinq personnes déambulant dans les environs de la vieille ville. Appareils-photos au coup, sac au dos, souliers de marche aux pieds, et, émerveillement dans les yeux : des touristes observent les maisons-bateaux. Par les sons qu'ils émettent, cela me laisse croire que ce sont « des Français de France ».

Ils m'ont observée, sortant de ce paysage presque irréel, débarquant d'une chaloupe avec un husky et se disant sûrement : voilà un « habitant canadien » qui les attaquent soudainement d'un « Bonjour! »

Un « Tu parles! » marque alors leur scepticisme de trouver un habitant francophone dans ces contrées lointaines. (L'exclamation « Tu parles » souvent employée chez les Français, se traduit chez les Canadiens français : « Ça parle au diable » et si vous ne comprenez ni l'une ni l'autre de ces expressions, traduisons par : « unbelievable »). Ils s'attroupent rapidement autour de moi car, pouvoir me parler en français installe immédiatement une complicité entre nous qui les pousse soudainement à me poser des questions sur la vie aux Territoires. Je sens que ces questions, ont été refoulées, je dirais, depuis plus de 10 jours étant donné la barrière linguistique. C'est comme si, soudainement, ils expiraient un grand souffle digne de faire des vagues sur le Grand lac des Esclaves.

Il me fait donc plaisir de leur répondre, (déformation professionnelle), pendant que mon chien, Magouille, tire sur la laisse. Ils aimeraient bien faire un tour de bateau sur la baie, mais ils seront déjà en route vers Fort Smith lorsque le prochain tour aura lieu. Avant de continuer ma route, je leur donne quelques indications de plus sur les choses à ne pas manquer.

Ils repartent, souriants. Je continue de marcher en retenant de cette conversation qu'ils sont émerveillés par les grands espaces et par les gros mammifères, qu'ils ont été ravis d'avoir eu un guide francophone pour quelques minutes, et que la veille, ils ont eu de la difficulté à commander une pizza en anglais…

Nous avons tous remarqué qu'en habitant ces vastes Territoires (paysages qu'on utiliserait comme papier-peint dans les tours à bureaux de grands centre-villes) que les gens, les personnages, qui habitant ces territoires, sont tout aussi fascinants les uns que les autres, et qu'un contact avec eux fait aussi parti du paysage, du voyage et du séjour.

En tant que communauté francophone, il y a place à ce qu'on puisse offrir aux visiteurs francophones l'occasion de favoriser les échanges ou rencontres en français. Donnons-leur signe de vie, en leur manifestant un brin de notre culture ou de notre histoire qui se façonne, jour après jour, par notre communauté : anecdotes, souvenirs, événements, rencontres, tableaux, films, photographie…

Mais comment favoriser ce contact, autrement que par hasard?

Entre autres, le CDÉTNO mettra sur pied un programme d'affichage des services en français pour les touristes et la communauté francophone. Le signe « Bonjour! » marquerait les portes d'entrée de commerces ou des services, et un guide énumérant ces services serait disponible. Nos touristes francophones, ou tout autre amant de notre culture, pourront, par exemple, casser la croûte en jasant avec un serveur vietnamien qui parle français, acheter du sirop ou autres produits (créons-en!) dans une association francophone, porter une attention particulière sur les peintures installées sur le mur de la 50$^e$ rue de Yellowknife, et, une fois rendus à l'hôtel, lire tranquillement *L'Aquilon* et programmer leur radio-réveil sur les ondes de Radio Taïga, afin que la journée du lendemain puisse commencer sur un rythme endiablé.

Pour toute information sur le programme d'affichage en français ou si vous êtes intéressé à participer à une formation sur le développement de produits culturels ou historiques, contactez Isabelle Lavallée au Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest au 867-873-5962 ou sans frais au

**1-866-849-9139.**

## CHRONIQUE TNO SANTÉ

réseau TNO SANTÉ en français

# Autisme : comment le reconnaître ?

*Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur*
*Angélique Ruzindana, rédactrice*

Entre 70 000 et 80 000 personnes sont touchées par l'autisme. La prise en charge de ce trouble dépend essentiellement de la précocité de son dépistage. Pourtant, celui-ci reste insuffisant au Canada. Comment rendre le diagnostic plus précoce ? Dépister l'autisme chez l'enfant est essentiel pour la prise en charge.

**Différentes formes**

Difficile de reconnaître les premiers signes de l'autisme. Car il n'existe pas une mais plusieurs maladies, en fonction de la gravité. Quelle que soit l'atteinte, on peut distinguer trois types de problèmes :

- Des troubles de la communication : le langage est embrouillé. Souvent, l'autiste répète en écho ce qu'il entend. De plus, les codes de la communication non verbale (gestes, regard…) sont mal maîtrisés.
- Des troubles du comportement : l'autiste répète régulièrement les mêmes mouvements. Il pratique constamment la même activité avec les mêmes objets et manque d'intérêt pour d'autres loisirs.
- Des troubles des relations sociales : l'autiste ne participe pas aux activités de groupe spontanément. Il est indifférent aux autres.

**Reconnaître les premiers signes**

Le problème est que les premiers signes de l'autisme se déclarent lentement, de manière subtile au cours de la première année de vie. Il faut un ensemble de symptômes pour pouvoir poser le diagnostic. Si des outils de dépistage existent, les professionnels de santé sont peu informés des signes de l'autisme, aussi le diagnostic est souvent posé très tard, souvent après trois ans. Alors qu'idéalement il faudrait détecter ces troubles avant 18 mois. Quelques signaux peuvent alerter les parents :

- Aucun babillage ou gestes pour communiquer avant un an ;
- Aucun mot avant l'âge de 18 mois ;
- Aucune phrase de deux mots de manière spontanée avant deux ans ;
- Une perte soudaine de capacités de langage ou une désocialisation brutale.

D'autres indices plus discrets peuvent également être évocateurs : peu de sourires en réponse à ceux qu'on lui fait, pratiquement pas de réponse au prénom…

Attention, ces signes ne veulent pas dire que l'enfant est autiste ! Simplement, il faut peut-être envisager de consulter un professionnel de santé qui pourra dépister un trouble éventuel. Il saura détecter un autre problème que l'autisme, pouvant se traduire par des symptômes similaires : trouble du langage, problèmes psychologiques, etc.

**Améliorer la prise en charge**

Il est essentiel d'établir un diagnostic le plus tôt possible et donner des outils adaptés aux professionnels de santé, aux parents ou au personnel scolaire. L'autre chantier en matière d'autisme reste la prise en charge, souvent problématique. La thérapie comportementale est la composante la plus importante de la prise en charge de la personne autistique. Diverses thérapies peuvent apporter une amélioration. C'est particulièrement le cas lorsque l'enfant n'est que légèrement atteint. Plus la thérapie est entreprise rapidement, dès l'âge de deux ans si possible, meilleurs sont les résultats. Plusieurs modes d'intervention sont recommandés : la psychiatrie, la psychologie, la thérapie occupationnelle, le behaviorisme, etc.

Source : http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=autisme_pm#P94_16785

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

# Les ministres se tournent vers la jeunesse francophone

*Danny Joncas*

OTTAWA – La ministre de la Francophonie et des Langues officielles au palier fédéral, Josée Verner, recevait ses homologues provinciaux et territoriaux à Ottawa, jeudi et vendredi derniers, dans le cadre de la 11e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

En s'appuyant sur le rapport de consultations menées auprès de divers intervenants francophones au pays, les ministres responsables des affaires francophones dans leur province ou territoire respectif ont discuté de l'orientation qui doit être donnée à la francophonie canadienne de même que de ses enjeux et ses défis.

Aussi, comme on pouvait s'y attendre, les récentes compressions budgétaires annoncées par le gouvernement Harper, notamment en ce qui a trait à l'abolition du Programme de contestation judiciaire, ont fait l'objet de discussions. À l'exception du Yukon, chaque province et territoire canadien était représenté à cette conférence.

Lors d'un point de presse tenu en fin de journée vendredi au terme de la conférence, Josée Verner, qui est également ministre de la Coopération internationale, a révélé que pour s'épanouir davantage, la francophonie doit tenir compte de la jeunesse canadienne, car ce sont les jeunes qui contribueront à renforcer l'identité francophone du Canada.

« Il importe que les jeunes francophones du Canada soient plus que jamais en mesure de participer à l'essor économique et culturel de notre pays. Le travail réalisé durant cette conférence démontre clairement que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux partagent cette conviction et souhaitent collaborer davantage afin d'aider les jeunes francophones des quatre coins du pays à devenir les chefs de file d'une francophonie moderne et dynamique sur les scènes nationale et internationale », a déclaré la ministre Verner en conférence de presse.

Pour sa part, la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, Madeleine Meilleur, abondait dans le même sens que Mme Verner, sans toutefois préciser d'actions concrètes pour l'instant.

« Nous sommes engagés à assurer l'essor du fait français sur les plans économique, culturel et social ainsi qu'à favoriser la mise en place d'initiatives qui inciteront les jeunes francophones à affirmer et vivre pleinement leur identité. La francophonie canadienne a le vent dans les voiles et il est crucial de continuer sur cette lancée », soulignait Mme Meilleur, qui accueillait d'ailleurs la conférence dans son patelin.

Pour ce qui est d'Hédard Albert, nouveau ministre responsable de la Francophonie au sein de la seule province officiellement bilingue du Canada, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick, l'avenir augure bien pour le Canada français.

« Ce fut une conférence très positive. Ce que j'ai pu observer est qu'il y a énormément de progrès au niveau de la francophonie canadienne. La francophonie est en pleine expansion et a une bonne vitalité, ce qui devrait s'accentuer puisqu'on a décidé de miser sur la jeunesse.

Outre l'implication des jeunes lors de cette 11e conférence ministérielle, il a été question du Sommet des communautés francophones et acadiennes qui aura lieu à Ottawa au printemps 2007, des services en français en général, de l'éducation, de l'immigration et des festivités entourant le 400e anniversaire de la ville de Québec, festivités auxquelles on espère voir l'ensemble du Canada français être impliqué.

Lors de la période de question réservée aux médias qui a suivi le point de presse, les questions ont été nombreuses au sujet de l'annonce récente de l'élimination du Programme de contestation judiciaire. Cependant, les réponses, elles, ont été formulées beaucoup moins rapidement. Rappelons que le Programme de contestation judiciaire a permis à plusieurs communautés francophones d'obtenir gain de cause devant les tribunaux pour le maintien de services en français. Ce fut entre autres le cas pour l'Hôpital Montfort, à Ottawa.

Visiblement mal à l'aise face aux questions des médias vendredi dernier, Josée Verner a toutefois laissé sous-entendre que le gouvernement fédéral ne reviendrait pas sur sa décision et rétablir le Programme de contestation judiciaire.

« Je pense que pour progresser, il faut cesser de regarder en arrière et aller de l'avant en se tournant vers l'avenir. Il y a une popularité croissante envers le bilinguisme et il faut poursuivre dans cette direction », s'est contentée de répondre la ministre Verner, ajoutant que le gouvernement fédéral maintient son engagement envers les communautés linguistiques, que ce soit avec la Charte des droits et libertés ou encore avec le Commissariat aux langues officielles.

Seul le ministre responsable des Services en langue française du Manitoba, Greg Selinger, s'est avancé pour prendre la parole à ce sujet. « Pour les ministres, c'était un programme important. On a souligné à Mme Verner l'importance du programme, mais il n'y a pas de consensus à ce moment », a-t-il indiqué.

Précisons que les causes inscrites dans le cadre du Programme de contestation judiciaire en date du 25 septembre demeurent mais qu'aucune nouvelle cause ne sera acceptée.



Le souffle francophone du Nunavut
Volume 1, numéro 36 - 20 octobre 2006



# La Foire agroalimentaire

**La Foire agroalimentaire de l'Association des francophones du Nunavut s'est déroulée le 14 octobre dernier au centre communautaire. L'événement, organisé par Jacinthe Giroux, a connu un franc succès.**

## Entrevue avec Jacinthe Giroux

*Arianne Clément*

*Le Nunavoix : Quelle est l'histoire de la Foire agroalimentaire ?*

Jacinthe Giroux : L'idée d'organiser une foire agroalimentaire nous est venue il y a trois ans, au cours d'une séance de remue-méninges. Les deux premières années, la responsable des activités culturelles de l'Association des francophones du Nunavut a organisé l'événement. Nous vendions alors surtout des produits du terroir comme des confitures, des tartinades et des épices. L'année dernière, la responsable de la foire a fait venir certaines variétés de fruits et de légumes frais et, devant l'engouement que cela a créé, j'ai décidé cette année de mettre l'emphase sur la vente de produits frais. Nous avons commandé une plus vaste gamme de fruits et de légumes ainsi que des fromages et des pâtés qui se vendent généralement très bien.

*Quel est l'objectif de la foire ?*

Nous voulons inciter les citoyens à mieux manger et nous souhaitons leur faire connaître les produits du terroir québécois. Il est intéressant pour les gens de vivre l'expérience culturelle que représente la visite d'un marché. C'est quelque chose d'absolument nouveau à Iqaluit. C'est aussi un événement qui permet à l'AFN d'avoir un contact intéressant avec les gens de la communauté.



*Qu'est-ce que l'organisation d'un tel événement implique?*

C'est énormément de planification. Il faut prévoir les commandes, rassembler des bénévoles, faire la publicité, voir à ce que tout se déroule le mieux possible et faire face aux imprévus.

*Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?*

Nous avons vécu beaucoup de stress parce que les commandes ne sont pas arrivées à l'heure prévue. C'est un risque que de commander des produits frais parce que les aliments doivent arriver juste avant l'ouverture du marché. Dans l'Arctique, il arrive très souvent que les avions-cargos n'atterrissent pas à cause des conditions climatiques difficiles. Si, comme nous le craignions, l'avion qui transportait nos produits n'avait pu atterrir, nous aurions dû reporter ou annuler la foire. Il faut savoir faire face aux imprévus. Par exemple, les fromages que nous avions commandés n'ont pas été livrés à temps et nous avons dû les mettre en vente les jours suivant l'événement, ce qui implique certaines complications.



*Êtes-vous satisfaite de la façon dont la foire s'est déroulée ?*

Absolument. Le marché était plus achalandé que ce que j'avais espéré. Les produits ont pratiquement tous été écoulés. Nous avions aussi cette année six caissiers plutôt que deux, ce qui a évité les files d'attente et permis un roulement plus efficace.

*Quels sont les points que vous voudriez améliorer pour l'année prochaine ?*

J'aimerais avoir une plus vaste gamme de produits et j'aimerais que ces produits proviennent non seulement du terroir québécois mais aussi du terroir canadien. Il serait intéressant d'encourager les producteurs d'un peu partout au pays et de connaître leurs produits. Si les lecteurs du Nunavoix ont des suggestions concernant la prochaine Foire agroalimentaire, je les invite à me contacter à l'adresse courriel : culturel@nunafranc.ca.

*Durant la foire, des crêpes ont été vendues au profit d'un organisme de charité. Pouvez-vous nous en parler ?*

Le Réseau de développement économique et d'employabilité du Nunavut, le RDÉE Nunavut, a organisé cette activité de financement afin d'acheter les surplus de la foire et les offrir à la banque alimentaire d'Iqaluit. Nous trouvons qu'il est important de faire profiter les moins nantis du succès de l'événement.

Jacinthe Giroux tient à remercier ses collègues qui ont contribué au succès de l'événement ainsi que tous les bénévoles : Carolyn Mallory, Nadège Marcoux, Paula Massa, Samantha Lauzon, Suzanne Guillemette, Jacques D'Auteuil, André Rousseau, Mario Fournier et Mathieu Beauchesne. Elle veut aussi souligner la participation des commerçants Claire Kennedy et Paul Dorion.



# Nunavut en bref

## Permis d'alcool

David Simailak, le ministre du Développement économique et des Transports du gouvernement du Nunavut et responsable de la Commission des licences et des permis d'alcool, a nommé deux nouveaux membres à cette commission : Nicole Sikma et Jimmy Kilabuk. La commission est chargée de fournir des conseils au ministre sur les lois et les règlements qui régissent la distribution des licences et des permis d'alcool, et de veiller à ce que les détenteurs de licences et de permis se conforment aux normes.

## Vandalisme à Cambridge Bay

Le centre de santé Kitikmeot à Cambridge Bay, a été vandalisé récemment. Il s'agit du dixième acte de vandalisme survenu au centre. Le téléphone d'accès, situé devant le centre, a été détruit. Selon la GRC, les malfaiteurs qui ont saccagé le téléphone du centre de santé seraient les mêmes que ceux qui ont récemment vandalisé la banque CIBC. Le directeur de Kitikmeot se dit frustré de cet événement et affirme que le vandalisme est un manque de respect pour la communauté.

## Nouveau site Web

Le ministère du Développement économique et des Transports du Nunavut a récemment lancé son nouveau site Web. Lors d'une conférence de presse, le ministre Olayuk Akesuk a dévoilé le nouveau site qui offre de l'information sur l'appui offert aux entrepreneurs du Nunavut et sur les projets visant à permettre le développement économique du territoire. Pour l'instant, le site n'est accessible qu'en anglais et en inuktitut mais, selon un communiqué envoyé par le ministère, les versions française et inuinnaqtun seront bientôt disponibles.

## Hiver chaud

Selon Environnement Canada, bien que les températures du Nunavut soient particulièrement basses actuellement, le territoire connaîtra un hiver plus chaud que la normale. Ce phénomène serait en partie attribuable à un épisode d'El Nino, prévu dans l'océan Pacifique en décembre, janvier et février prochains. Ce réchauffement sera probablement généralisé à travers tout le Canada. Seul le nord des îles de l'Arctique ne sera pas touché par le phénomène.

## Mauvaise qualité de l'eau

Un récent rapport de la *Sierra Legal Defence Fund* a indiqué qu'aucune amélioration n'a été apportée au problème de la qualité de l'eau au Nunavut. Un problème de certification et l'utilisation d'équipements de contrôle désuets seraient responsables de la mauvaise qualité de l'eau. On reproche au gouvernement fédéral de ne pas avoir instauré de standards de contrôle valables au Nunavut.

## Exposition d'art inuit

Le Musée national des beaux-arts du Québec présente, depuis le 28 septembre dernier, une nouvelle exposition permanente entièrement consacrée à l'art inuit. Cette exposition, qui compte 285 œuvres, fait un survol de l'histoire de l'art inuit depuis une cinquantaine d'année. L'exposition est soutenue par Hydro-Québec et par le collectionneur d'art Raymond Brousseau, qui possède plus de 2 635 œuvres d'art inuites.

# Fermeture du centre Qimaavik

**Le refuge d'Iqaluit qui accueille des femmes victimes de violence conjugale devra fermer ses portes.**



*Arianne Clément*

La *Baffin Regional Agvvik Society* a annoncé que le centre Qimaavik, le refuge d'Iqaluit qui accueille des femmes victimes de violence conjugale, devra fermer ses portes au printemps prochain en raison du manque de financement. Les membres du conseil d'administration du centre ont fait savoir que Qimaavik ne pourra accueillir de nouvelles clientes à partir du 31 janvier et qu'il devra fermer définitivement ses portes à la fin du mois de mars.

Les contributions actuellement versées par le gouvernement seraient insuffisantes. Le ministère de la Santé et des Services sociaux verse annuellement 600 000 $ mais le centre aurait besoin d'environ 200 000 $ de plus par an pour offrir un salaire adéquat et un logement à ses employés, et pour assurer des services d'intervention de qualité. Seulement deux personnes sont membres du conseil d'administration, ce qui ne permet pas de diriger le centre et d'organiser des activités de financement de façon efficace.

L'annonce de la fermeture de Qimaavik arrive quelques jours après la révélation de nouvelles statistiques déconcertantes au sujet de la violence faite aux femmes au Nunavut. À titre d'exemple, le taux d'agressions sexuelles serait de sept à quatorze fois plus élevé au Nunavut qu'ailleurs au Canada. Le centre Qimaavik possède vingt-et-un lits qui sont pratiquement toujours occupés. Actuellement, dix femmes et leurs enfants habitent la maison d'hébergement.



Leona Aglukkaq, la ministre de la Santé des Services Sociaux du Nunavut a rencontré les dirigeants de Qimaavik afin de tenter de trouver une solution pour sauver le centre. La ministre a affirmé que le gouvernement allait faire son possible pour garder le centre ouvert. Il est question que l'État prenne en charge les opérations de Qimaavik ou qu'il en donne le mandat à une autre organisation. « *Nous avons besoin d'un centre d'intervention pour les femmes victimes de violence et nous en aurons un. En ce moment nous ne pouvons cependant pas dire qui opérera le centre* », a déclaré la ministre qui a aussi ajouté que si un centre pour femmes victimes de violence est nécessaire à Iqaluit, cela ne permet pas de contrer le problème de la violence au Nunavut. Par ailleurs, elle veut qu'une enquête soit faite quant à la gestion des fonds attribués au centre.

Jennifer Dickson, directrice de *Pauktuutit Inuit Women of Canada,* a affirmé que son organisme est disposé à aider le centre et à trouver des solutions pour sauver Qimaavik.




# Le Palmarès CFReT : le meilleur de la chanson francophone actuelle

*Jason Doiron*

CFRT Radio Iqaluit est fier de vous annoncer le retour de son palmarès francophone. Les 10 meilleures chansons francophones seront présentées à tous les vendredis, à compter de midi. Des artistes de la francophonie canadienne et d'ailleurs seront mis à l'honneur dans ce palmarès. Chaque semaine, nous vous proposerons d'écouter en primeur trois chansons qui seront diffusées pour la première fois à l'antenne de Radio Iqaluit.

Le Palmarès CFReT, votre source d'information sur l'actualité musicale et vos artistes préférés !

Voici le Palmarès CFReT de la semaine :

| CS | SD | NS | Artiste | Titre |
|---|---|---|---|---|
| 1 | 1 | 2 | Les Respectables | Pourquoi |
| 2 | 2 | 2 | Damien Robitaille | Porc-épic |
| 3 | 4 | 2 | Pierre Lapointe | Deux par deux rassemblés |
| 4 | 3 | 2 | Karkwa | La fuite |
| 5 | 8 | 2 | Filière 13 | Loin de toi |
| 6 | 5 | 2 | France d'Amour | J'prends ma guitare |
| 7 | 7 | 2 | Empreinte Galactique | Respire |
| 8 | 6 | 2 | Renaud | Les bobos |
| 9 | 9 | 2 | Vincent Vallières | Je pars à pied |
| 10 | * | 1 | Stefie Shock | Ange Gardien |

Légende :
CS : Cette semaine
SD : Semaine dernière





Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

**Journaliste :** Arianne Clément
**Collaborateurs :** Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Discours de session

# Handley réclame davantage d'infrastructures

**L'Assemblée législative a repris ses travaux, mardi.**

*Batiste W. Foisy*

Les Territoires du Nord-Ouest ont besoin du soutien fédéral pour se doter de nouvelles infrastructures afin de profiter pleinement du développement économique.

C'est le message qu'a envoyé le premier ministre des TNO, Joe Handley, lors de son discours de session, prononcé mardi à l'occasion de la reprise des travaux de l'Assemblée législative. Ce discours est généralement vu comme un indicateur des débats à venir au courant de la session parlementaire.

« La vérité est que la situation actuelle quant aux infrastructures publiques aux TNO n'est pas durable », a lancé le premier ministre. D'après lui le déficit d'infrastructures freine le développement économique, augmente le coût de la vie et empêche les résidents des TNO de profiter pleinement de la période de la période de prospérité que vivent les Territoires.

Au premier chef, Handley désigne la construction de nouvelles routes quatre saison comme une priorité. « Le *timing* pour la construction d'une route de haut en bas de la vallée du Mackenzie ne pourrait être meilleur, pense-t-il. Un accès routier à l'année donnera un immense coup de pouce aux résidents des communautés en faisant fléchir le prix des biens et services, en faisant augmenter le nombre de voyageurs [….] et en faisant augmenter les activités d'exploration et de développement et en offrant davantage d'occasions d'affaires aux résidents de nos communautés. »

Pour réaliser ces projets d'envergure, le premier ministre tend la main aux argentiers du gouvernement fédéral. « Nous avons besoins d'investissements en infrastructure de la part du fédéral », a insisté le député de Weledeh.

Voilà qui met en lumière un autre pan important du programme du gouvernement : le règlement du déséquilibre fiscal entre le territoire et Ottawa et plus spécifiquement la conclusion d'une entente sur le partage des revenus provenant des ressources.

À ce chapitre, le premier ministre a souligné la nomination d'un nouveau négociateur fédéral. Harvie André a été nommé par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, peu après la relâche parlementaire d'été. « Nous pensons pouvoir travailler à la conclusion d'une entente de principe », a prudemment indiqué Handley qui estime que « les six à douze prochains mois seront critiques pour déterminer si nous avons du succès dans nos négociations avec le Canada ».

**Gazoduc**

Pour une énième fois, le premier ministre a assuré son appui au projet de gazoduc dans la vallée du Mackenzie qu'il qualifie de « pierre angulaire du développement économique de ce territoire ».

Il estime que « s'il est accompli de la bonne façon » le projet apportera « des bénéfices durables » dans les communautés des TNO en pourvoyant emplois et occasions d'affaires.

Il a félicité les groupes autochtones qui ont conclu des ententes d'accès à la terre avec les promoteurs du projet, une façon à peine voilée d'inciter les groupes qui n'ont pas conclu de telles ententes à le faire. Dans la vallée du Mackenzie, les communautés Sahtu de Fort Providence et Colville Lake de même que les communautés Deh Cho ont décliné les offres présentées par Imperial Oil.

Le premier ministre a aussi insinué que la « distribution » des fonds fédéraux pour atténuer les impacts socio-économiques du projet pourrait commencer dès avril 2007. Le fédéral est supposé investir un demi milliard de dollars dans cette entreprise.

***Reniper* les lois**

Parmi les projets de loi qui seront introduits ces prochains jours à l'Assemblée législative, on surveillera certaines législations importantes qui seront révisées de même que d'autres qui doivent remplacer des lois archaïques.

La *Loi sur les boissons alcoolisés* doit être révisée. Il faudra voir si le gouvernement adoptera une approche plus souple vis-à-vis de l'alcool ou au contraire augmentera les mesures coercitives.

Les mouvements ouvriers suivront de près l'introduction d'une nouvelle « Loi sur les accidents de travail » de même qu'une « Loi sur les normes de l'emploi » qui doit remplacer l'actuelle *Loi sur les normes du travail*. Un projet de « Loi sur les espèces menacées » doit aussi être déposée.

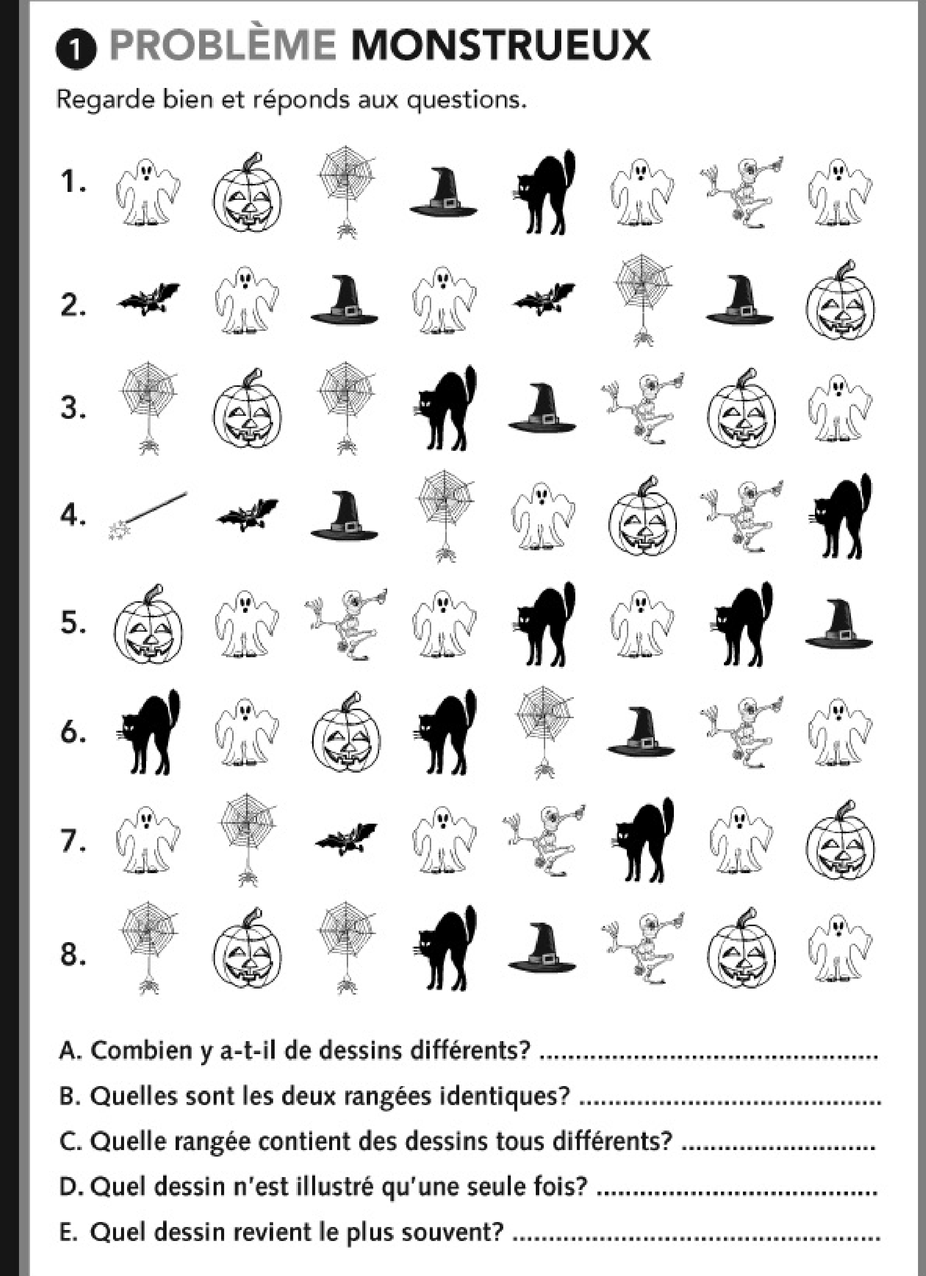
# Le Club de **Bicolo**

Halloween



## ❶ PROBLÈME MONSTRUEUX

Regarde bien et réponds aux questions.




A. Combien y a-t-il de dessins différents? ...............................................

B. Quelles sont les deux rangées identiques? ..........................................

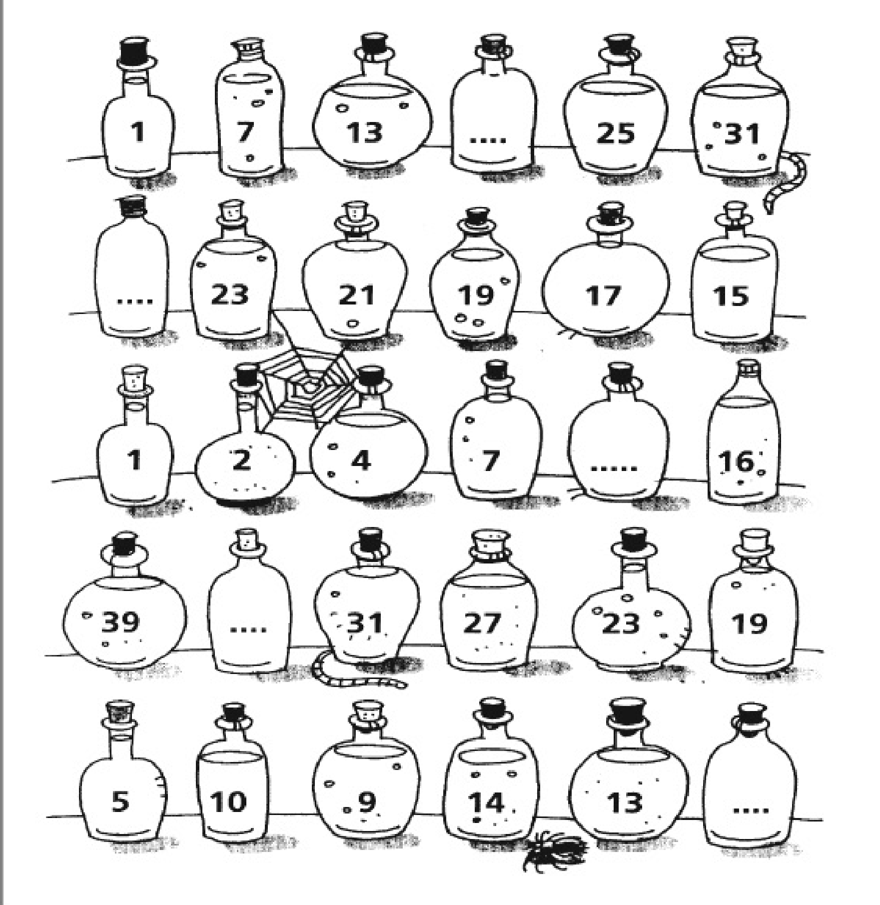
C. Quelle rangée contient des dessins tous différents? ..........................

D. Quel dessin n'est illustré qu'une seule fois? .......................................

E. Quel dessin revient le plus souvent? ..................................................

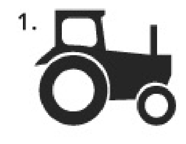
## ❸ LES FLACONS DE VENIN

La sorcière a rangé tous les flacons selon un ordre logique. Trouve les chiffres et les nombres qui manquent.

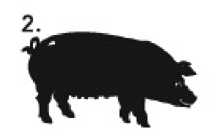



## ❷ LE MAGICIEN EN COLÈRE

Le sorcière a perdu une chose dont elle a absolument besoin. Pour savoir de quoi il s'agit, inscris sur les pointillés les mots correspondant aux dessins et complète la grille au moyen des lettres demandées.

1.  Prends la deuxième lettre.

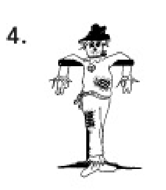
. . . . . . . . .

2.  Prends la cinquième lettre.

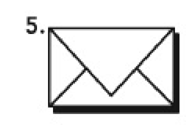
. . . . .

3.  Prends la première lettre.

. . . . .

4.  Prends la dixième lettre.

. . . . . . . . . . . .

5.  Prends la neuvième lettre.

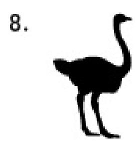
. . . . . . . . . .

6. Prends la septième lettre.

. . . . . . . . . . .

7.  Prends la treizième lettre.

. . . . . . . . . . . . .

8.  Prends la quatrième lettre.

. . . . . . . . .

| 7 | 1 | 4 | 2 | 5 | 6 | 8 | 3 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | |

**SOLUTIONS**

1. A. 8 dessins différents.
B. Les rangées 3 et 8.
C. La rangée 4.
D. La baguette magique.
E. Le fantôme.
2. Grimoire.
3. 19, 25, 11, 35 et 18.

Prix littéraires du Gouverneur général

# Des francophones hors Québec parmi les finalistes

*Danny Joncas*

C'est le lundi 16 octobre que le Conseil des Arts du Canada dévoilait l'identité des finalistes pour l'obtention des prestigieux Prix littéraires du Gouverneur général, édition 2006.

Pour la présente édition, un total de 68 œuvres littéraires figurent parmi les finalistes, ce qui comprend les finalistes de langue française et de langue anglaise dans les catégories suivantes : romans et nouvelles, études et essais, poésie, théâtre, littérature jeunesse (texte et illustrations) et enfin, traduction. Pas moins de 1465 oeuvres, dont 625 de langue française, ont été soumises cette année.

En plus de recevoir un exemplaire de son œuvre reliée, chaque lauréat décroche une bourse de 15 000 $. Pour ce qui est des finalistes, on leur attribue une bourse de 1000 $ chacun. Enfin, les éditeurs des livres gagnants ont quant à eux droit à une bourse de 3000 $ pour leurs activités de promotion alors que les bourses offertes dans le cadre de cette initiative totalisent plus de 300 000 $.

Les lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général pour l'année 2006 seront connus le mardi 21 novembre en matinée, lors de conférences de presse simultanées à Toronto et à Montréal. En ce qui a trait à la remise des prix, elle s'effectuera à Ottawa, le mercredi 13 décembre.

Du nombre des finalistes cette année, on retrouve quatre francophones hors Québec, dont les œuvres ont retenu l'attention des membres du jury dans trois catégories différentes.

Tout d'abord, en théâtre, « Août : un repas à la campagne » de Jean-Marc Dalpé figure parmi les quatre finalistes. L'auteur et dramaturge originaire de la région d'Ottawa n'est d'ailleurs pas étranger aux Prix littéraires du Gouverneur général alors qu'un tel honneur lui a été décerné à deux reprises, en 1988 et en 2000. Sa plus récente œuvre a été publiée par la maison d'édition franco-ontarienne Prise de parole.

Comme ce fut le cas en 2004, Édith Bourget de Saint-Jacques, au Nouveau-Brunswick, se retrouve parmi les finalistes dans le cadre des Prix littéraires du Gouverneur général, dans la catégorie littérature jeunesse (texte). Cette fois, c'est son livre « Les saisons d'Henri », publié par Soulières éditeur et illustré par Geneviève Côté, qui lui vaut cet honneur.

Toujours dans la catégorie littérature jeunesse (texte), les membres du jury ont retenu « Poupeska », qui est l'œuvre de Françoise Lepage, une auteure originaire de la région de la capitale nationale et ancienne professeure de littérature à l'Université d'Ottawa. « Poupeska », dont les illustrations ont été réalisées par Gilles Lacombe, a été publié chez Les Éditions L'Interligne.

Quant au dernier finaliste francophone hors Québec, il est inscrit en traduction de l'anglais vers le français alors que le travail de traduction effectué par Daniel Poliquin, avec la collaboration de Pan Bouyoucas, lui vaut une nomination pour l'obtention d'un prix littéraire. C'est plus précisément pour la traduction du livre « L'homme qui voulait boire la mer », publié aux éditions Les Allusifs, que M. Poliquin, un résidant d'Ottawa, se retrouve parmi les finalistes.

En dernier lieu, soulignons que plusieurs francophones hors Québec sont aussi membres du jury pour les œuvres de langue française. Ces membres sont Aristote Kavungu (Whitby, Ontario), Margaret Michèle Cook (Ottawa, Ontario), René Cormier (Caraquet, Nouveau-Brunswick), Melchior Mbonimpa (Sudbury, Ontario), Milagros Ortiz-Brulot (Abbotsford, Colombie-Britannique), Denise Paquette (Moncton, Nouveau-Brunswick), Darcia Labrosse (Ottawa, Ontario), Nésida Loyer (Calgary, Alberta) et Raymond Mopoho (Halifax, Nouvelle-Écosse).



PROBLÈME NO 29

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 7 | 2 | 3 | | 6 | |
| 7 | 4 | | | | | | 5 | |
| | | | | | | 9 | | |
| 2 | 3 | | | | | | | |
| | | 8 | 5 | | | | 2 | 1 |
| | | 6 | | 4 | 2 | | 9 | |
| | 8 | | | | 1 | | 4 | 6 |
| | | | 3 | 9 | | | 1 | |
| 4 | | 7 | | 8 | 5 | | | |

RÉPONSE DU NO 29

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 5 | 7 | 2 | 3 | 1 | 6 | 4 |
| 7 | 4 | 3 | 1 | 6 | 9 | 8 | 5 | 2 |
| 6 | 2 | 1 | 4 | 5 | 8 | 9 | 7 | 3 |
| 2 | 3 | 4 | 9 | 1 | 7 | 6 | 8 | 5 |
| 9 | 7 | 8 | 5 | 3 | 6 | 4 | 2 | 1 |
| 1 | 5 | 6 | 8 | 4 | 2 | 3 | 9 | 7 |
| 3 | 8 | 9 | 2 | 7 | 1 | 5 | 4 | 6 |
| 5 | 6 | 2 | 3 | 9 | 4 | 7 | 1 | 8 |
| 4 | 1 | 7 | 6 | 8 | 5 | 2 | 3 | 9 |

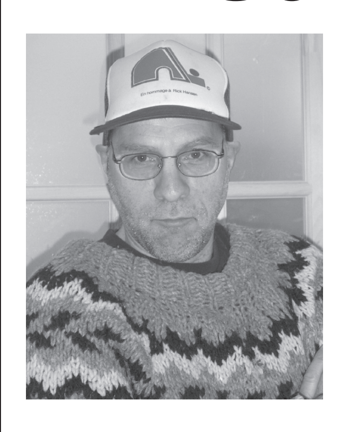
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier-: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

Le Canadien de Montréal

# Comme l'an dernier?



*Alain Bessette*

Je ne sais pas si plusieurs d'entre vous s'en souviennent, mais l'an dernier aussi le Canadien avait connu un excellent début de saison. Ils ont maintenant disputé six matchs, n'ont pas encore connu la défaite en temps réglementaire et ils ont réussi à amasser 10 points sur une possibilité de 12 (en raison des deux défaites en prolongation). Il faut espérer que la débandade de novembre 2005 ne se répétera pas. Tout avait commencé avec la blessure subie par Alex Kovalev. Mais cette année, je crois que le club est en bien meilleure position pour faire face à des blessures à ses joueurs d'avant.

**Une profondeur accrue**

Le match de mardi contre Calgary illustre bien cette profondeur du club. Alors que le trio de Ryder, Koivu et Higgins a littéralement transporté l'attaque de Montréal lors des cinq premiers matchs, il a été incapable de compter contre Calgary. Ce sont d'autres joueurs qui ont pris la relève cette soirée-là. En fait, le gardien Kipprusof a été excellent contre ce trio, mais très ordinaire contre les autres et son club a écopé. S'il advient des blessures à des joueurs de premier plan, le nombre respectable de jeunes joueurs attendant leur chance dans les mineures devrait permettre au club de bien s'en tirer, d'autant plus que le trio de Samsonov, Plekanec et Kovalev semble enfin commencer à produire, équilibrant un peu plus l'attaque du Canadien.

**Une brigade défensive décimée**

Actuellement, c'est surtout la brigade défensive qui en arrache côté blessures. Côté, Bouillon et Dandenault sont tous les trois sur la touche. Il semble que c'est mauvais pour la santé d'être un défenseur francophone à Montréal ces derniers temps. Malgré tout, le club continue à bien faire et c'est en grande partie grâce à la profondeur en défensive acquise récemment. Niinima démontre beaucoup de stabilité et son expérience le sert bien dans son acclimatation avec sa nouvelle équipe. Il ne ressemble pas au jeune défenseur qui accumulait une quarantaine de points par saison, mais il se comporte bien dans



sa zone et effectue de bonnes sorties de zone. La blessure à Dandenault a permis au défenseur suisse, Streit, d'enfin prendre part à un premier match cette saison. Il a bien paru malgré le fait que ce soit un défenseur qui évolue normalement à gauche.

**Des gardiens à la hauteur**

L'an dernier, novembre avait été aussi le début du calvaire de José Théodore. Avec seulement le jeune Danis comme substitut, le club n'avait pas beaucoup d'option. Cette année, c'est très différent. Depuis le début de la campagne, Huet n'a pas démontré qu'il pouvait offrir le même rendement que l'an dernier à la fin de la saison. Heureusement, la tenue de David Aebisher nous rassure. Le club possède deux bons gardiens capables de remporter la victoire à tous les soirs.

Bref, je ne crois pas que le Canadien s'affaissera comme il l'a fait l'an dernier, mettant à rude épreuve leur chance de participer aux séries. Il y aura certes quelques passages à vide, mais jamais de longue durée et ils seront compensés par des séquences victorieuses.

# Petites annonces

**Déneigeur recherché**

La Fédération Franco-Ténoise est à la recherche d'un déneigeur pour cet hiver. Il s'agit d'un travail à temps partiel. Pour proposer vos services, contactez Julie. 867-920--2919

**Recherche administrateur-trice**

La garderie Plein soleil est la recherche d'un administrateur-trice. Il s'agit d'un emploi à temps partiel. Bilinguisme essentiel. Demandez Arlette au 867-873-9570.

**Suppléants recherchés**

L'école Allain St-Cyr est à la recherche de suppléant(e)s pour l'année scolaire 2006-2007. Présentez-vous au 48 Taylor Road ou contactez le directeur, Jacques Angers au 873-3223. La certification comme enseignant n'est pas requise.



Hockey en français

## Radio-Canada y renonce

*Danny Joncas*

Depuis le début de la présente saison de la Ligue nationale de hockey (LNH), le fameux slogan « La tradition continue», que les téléspectateurs avaient l'habitude d'entendre à l'antenne de la Télévision de Radio-Canada lors de l'émission La Soirée du hockey, ne s'applique plus. En effet, la télévision d'état ne diffuse plus, depuis le début du mois d'octobre, les matchs du Canadien de Montréal en français le samedi soir.

Par conséquent, les francophones au pays qui ne sont pas abonnés à un service de câblodistribution ou à une compagnie offrant des services télévisés par satellite n'ont plus accès à ces matchs de la Sainte Flanelle, dont la diffusion en français est exclusivement réservée au Réseau des Sports (RDS), une propriété de Bell Globemedia.

On se souvient qu'en 2002, à la suite des négociations avec les télédiffuseurs francophones, le club de hockey montréalais avait accordé à RDS le contrat pour la diffusion de ses 82 matchs en saison régulière de même que de toutes ses parties en séries éliminatoires. Les francophones qui n'étaient pas des abonnés de la chaîne sportive privée n'avaient plus accès, dans leur langue, aux parties du Canadien le samedi, mais des négociations entre Radio-Canada et RDS avaient permis aux deux télédiffuseurs de conclure une entente de trois ans en ce qui a trait à la diffusion des matchs du Canadien le samedi.

Cette collaboration s'est déroulée comme prévu en 2002-03 et en 2003-04, jusqu'à ce que la société d'état décide de ne pas exercer son option pour la troisième année. C'était la fin d'une tradition à Radio-Canada.

Territoires du Nord-Ouest

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

### Coordonnateur de clinique – Dialyse

**Services de soins aux patients/Services ambulatoires**
**Service de dialyse** **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 37,66 $ l'heure (soit environ 73 437 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

**Nº du concours :** 2006-17-4312
**Date limite :** le 20 octobre 2006

### Technologue de laboratoire – Laboratoire principal

**Opérations/Services de diagnostic et services thérapeutiques**
**Laboratoire** **Yellowknife, TNO**
Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467$ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

**Nº du concours :** 2006-17-4313
**Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

**Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :**
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment




### Directeur exécutif

**Direction** **Yellowknife, TNO**
*Il s'agit d'un poste de direction.*
Le traitement varie entre 105 282 $ et 150 404 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

**Nº du concours :** 2006-86-4284-1
**Date limite :** le 27 octobre 2006

**Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :**
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, 5003, 49e Rue, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Territoires du Nord-Ouest

**Possibilités d'emploi**
**Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

*Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment*

### Surintendant régional

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Norman Wells, TNO)**
**Région du Sahtu**
Le traitement initial est de 42,87 $ l'heure (soit environ 83 597 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 11 256 $.

Nº du concours : **2006-49-4306-1** Date limite : **le 27 octobre 2006**

**Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :** Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

### Agent du programme d'éducation en français

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Yellowknife, TNO)**
**Culture et patrimoine**
Poste à durée déterminée jusqu'au 29 juin 2007.
Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2006-71-4307-3** Date limite : **le 27 octobre 2006**

### Coordonnateur des langues officielles – Services dans les langues autochtones

**Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Yellowknife, TNO)**
**Langues officielles**
Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2006-71-4260-3** Date limite : **le 27 octobre 2006**

### Conseiller principal en matière de produits pétroliers

**Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (Yellowknife, TNO)**
Le traitement initial est de 42,87 $ l'heure (soit environ 83 597 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2006-63-4304-3** Date limite : **le 3 novembre 2006**

### Spécialiste en matière de produits pétroliers et de gaz naturel

**Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (Inuvik, TNO)**
**Minéraux, pétrole et gaz**
Le traitement initial est de 41,07 $ l'heure (soit environ 80 087 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 836 $.

Nº du concours : **2006-63-4303-3** Date limite : **le 3 novembre 2006**

### Analyste des politiques écomomiques (2 postes)

**Finance (Yellowknife, TNO)**
**Politique budgétaire**
Le traitement initial est de 39,34 $ l'heure (soit environ 76 713 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº de concours : **2006-15-4248-1** Date limite : **le 27 octobre 2006**

### Agent de sécurité en chef

**Secrétariat du Conseil de gestion financière (Yellowknife, TNO)**
**Direction générale**
Le traitement initial est de 46,73 $ l'heure (soit environ 91 124 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2006-13-4305-3** Date limite : **le 17 novembre 2006**

**Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :** Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

### Superviseur des services d'entretien des routes/ Agent de projets

**Ministère des Transports (Fort Simpson, TNO)**
Le traitement varie entre 33,06 $ et 37,50 $ l'heure (soit entre 64 467 $ et 73 125 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 630 $.

Nº du concours : **2006-31-4297** Date limite : **ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé**

**Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :** Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Fort Smith, C.P. 867, Fort Smith, NT X0E 0P0. Fax : (867) 72-3298; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca.

*• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*

# Il joue avec le feu

**T-Bo sais de quoi il parle : « quand tu te brûles avec du métal fondu, ta peau pétille. »**

*Batiste W. Foisy*

Il a fière allure T-Bo avec ses grosses lunettes noires de soudeur, son bandana de cuir et ses gros gants d'amiante qui tiennent une torche incandescente. Dans quelques minutes il procédera à la première coulée d'argent de son nouvel atelier de joaillerie.

Doucement, il place la torche dans le creuset de fonte où il avait préalablement déposé quelques grammes d'argent. Au bout de quelques minutes, le métal s'est liquéfié et il sort d'un petit four un moule de plâtre chauffé à blanc. Il dépose le moule sur un réceptacle devant le creuset et se tourne vers moi. « Hey le Kodak, regarde bien ça aller. »

Il déclenche le mécanisme et le rotor sur lequel était installé le creuset et le moule se met à tourner comme une toupie amoureuse. Zoum! Le temps de se rendre compte qu'on a mal calibré l'ouverture de sa caméra, on ne voit déjà plus qu'un cercle rouge. Rouge lave.

T-Bo sort une longue paire de pinces et saisit le moule qui s'est gorgé d'argent liquide. Il plonge le tube de plâtre dans une chaudière d'eau. Ça fait un bruit d'enfer et ses deux mains qui serrent la pince valsent dans tous les sens. Quand le bruit a cessé, il plonge la main au fond de la chaudière et ressort un bloc d'argent calciné. Comme l'obstétricien victorieux qui tend le nouveau-né à la mère, il déclare : « C'est des aurores boréales! »

Ça fait maintenant 25 ans que François Thibault, alias T-Bo, fait de la sculpture et de la bijouterie aux Territoires du Nord-Ouest. Le mois prochain il ouvrira une nouvelle boutique-atelier au centre-ville de Yellowknife.

Bien des hivers ont passé depuis son arrivée aux Territoires du Nord-Ouest. « Je suis parti de chez nous, j'avais 15 ans, sur le pouce », se souvient-il. Après avoir *viraillé* en Saskatchewan, en Alberta et au Yukon, il aboutit finalement à Yellowknife. « Je suis resté ici. J'avais trouvé ma place. C'était un petit village de cinq ou sept mille habitants. Il n'y avait qu'un seul feu de circulation en ville. »

Les premières années il travaille dans l'exploration minière, mais après un accident de voiture qui lui déchire les os du dos, il doit réorienter sa carrière et se lance dans la sculpture. Il ouvrira son premier magasin en 1985.



À l'époque, il sculptait surtout la pierre et l'ivoire et expérimentait beaucoup. « On avait accès à de la bonne pierre du Nord », explique-t-il en ajoutant qu'aujourd'hui la plupart des artistes dont les œuvres sont exposées dans les galeries d'art du Nord sculptent avec de la pierre à savon… du Brésil.

Il a aussi donné des cours dans les communautés inuites, pour montrer aux artistes traditionnels comment travailler avec des outils modernes. « Je voulais rien savoir de leur montrer comment sculpter, moi. Je faisais de la sculpture; j'étais pas inuit. […] Je ne voulais pas polluer leur interprétation », lance le Franco-ontarien

Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'il découvre le métal qu'il apprend à manipuler en autodidacte. « J'ai souvent couché sur le plancher de ma *shop* pour apprendre. Il n'y avait pas d'école. »

Et il a souvent brûlé ses gros doigts noueux d'artisan. « J'ai appris assez vite. C'est chaud, là : c'est du métal fondu. Quand tu te brûles avec du métal fondu, ta peau pétille. »

En 2002, De Beers lui commande une pièce pour mettre en valeur les diamants de son nouveau filon nordique. Il confectionne un superbe collier qui, quelques semaines plus tard, se retrouvera à la une du numéro spécial consacré aux diamants canadiens du magazine *Gem & Gemology*. Pour un joaillier, c'est un peu comme un musicien qui fait la couverture du Rolling Stone. Il était devenu une *rock star*. Littéralement.

Il raconte, toujours avec humour, l'émoi qu'il a causé à l'ouverture de l'atelier de coupe de diamants Laurelton. Il discutait avec une représentante de Tiffany, le leader mondial des bijoux, et au beau milieu de la conversation sort son exemplaire du *Gem & Gemology*. « Je lui dis : ''t'as vu la pièce sur la couverture?''. ''Oui, c'est slpendide'', qu'elle répond. Je dis : ''Cest moi qui l'a fait''. Elle m'a pris la main et elle s'est mise à crier ''François. François. *Oh my God!*''J'ai jamais été aussi embarrassé. »

Comme beaucoup d'artistes du Nord, T-Bo moule beaucoup d'inuksuks, d'aurores boréales et d'ours polaires. Mais il ne se sent pas limité pour autant.

« J'en connais en ta… des artistes frustrés. Mais ils ont tous le même bobo : ils veulent tous faire des chefs d'œuvres. Mais, écoutes, tu peux pas toujours faire des chefs d'œuvres. […] Je peux faire quelque chose de bien *flyé* et de bien le *fun*, mais ce n'est pas tout le monde qui va voir ce que tu vois. Si tu fais quelque chose de plus général, peut-être que tu vas manger à soir. »

Et puis il aime bien ça, les ours polaires. « C'est beau. C'est beau pis ça peut te manger. C'est comme une femme. »

## X MOTS CROISÉS

**Les mots croisés de chez nous**

PROBLÈME NO 928

HORIZONTALEMENT
1- Prénom masculin.
– Article espagnol.
– Petit de la vache.
2- Quotients du flux lumineux.
3- Répétition d'une consonne dans des mots qui se suivent.
4- Prend sa source.— Terrain sur lequel on marche.
– Le regard.
5- Rejettera comme faux.
– Personne sotte.
6- Ils voyagent sans cesse.
– Possessif.
7- Épouse d'Athamas.
– Elle coule à Berne.
8- Disséquions un corps.
9- Éculé.— Hydrocarbures d'origine végétale.
10- Du verbe «ruer».— Intervalle.
11- Séjour plein de charme.
– Sentiment délicat de la mesure.— Bien, mal considéré.
12- Donne accès à un local.
– Dix-neuf.

VERTICALEMENT
1- Prénom féminin.
– Arbre du bord des eaux.
2- Fournissons à quelqu'un de la lumière.— Doublée.
3- S'associer, s'unir.
– Exposée à l'air.
4- Commencerait à exister.
– Indéfini.
5- Titane inversé. – Fit par écrit des remarques.
6- Périodes historiques.
– Petit carreau de terre cuite.
7- Petits loirs.— Infinitif.
– Altesse royale.
8- Moine du VIe siècle qui aurait fondé l'évêché d'Alet.— Point de vue.
9- Met sur lui-même.
– Dépensaient un produit.
10- Exalteront, exciteront.
11- Couleurs choisies aux cartes.— Tueur.
12- Lichen sur les vieux arbres.— Dont les os sont saillants.

RÉPONSE DU NO 927




## Horoscope

**SEMAINE DU 22 AU 28 OCTOBRE 2006**

**ANNIVERSAIRES :**
22 octobre GEORGES BRASSENS (Balance-Coq)
25 octobre PICASSO (Scorpion-Serpent)


Bélier

BÉLIER
Vous avez plusieurs choses à régler au plan professionnel. Cela prend beaucoup de votre temps, mais sachez que vous le ferez avec intelligence.


Taureau

TAUREAU
Vous pouvez vous sortir de plusieurs complications. Ayez confiance en vous. Ne vous laissez pas influencer par des choses sans issue.


Gémeaux

GÉMEAUX
Semaine qui vous apprend à faire face à ce qui est compliqué. La planète Mercure vous donne le besoin de dire tout avec aisance. Ne vous inquiétez pas.


Cancer

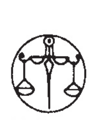
CANCER
Semaine qui met au premier plan certains de vos rêves qui ont compté beaucoup dans votre vie il y a longtemps. Vous pouvez maintenant concrétiser certains d'entre eux.


Lion

LION
Semaine qui vous apporte beaucoup de chance. Vous commencez à comprendre les choses avec beaucoup de bonheur. Vous parvenez à être bien avec vous-même.


Vierge

VIERGE
Vous pouvez vous débrouiller d'une manière formidable. Ne craignez rien car tout pourra très bien vous être favorable. Pensez-y.


Balance

BALANCE
Semaine pendant laquelle vous observez tout avec un certain détachement. Vous devez aller vers ce qui vous est essentiel. Ne perdez pas votre temps.


Scorpion

SCORPION
Semaine pendant laquelle la planète Uranus fait que vous avez une grande confiance en vous-même et que vous voulez vraiment vous épanouir. Voyez tout avec bonheur.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Semaine qui vous rend capable de mieux vous affirmer sur tous les plans. Cela est vraiment merveilleux. Vous en ressentez beaucoup de sérénité.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez la possibilité de mieux analyser ce qui peut vous aider dans votre vie professionnelle. La planète Vénus vous rend soucieux d'être aimé dans votre travail.


Verseau

VERSEAU
Semaine qui vous donne beaucoup d'élan au plan de votre épanouissement social. Vous devenez plus libre d'agir. Vous vous sentez apte à mieux savoir ce qui peut vous apporter une meilleure connaissance de vos capacités.


Poissons

POISSONS
Semaine extraordinaire car vous ne vous laissez pas diminuer en quoi que ce soit. Vous êtes en train de vous bâtir une nouvelle existence. Vous désirez que tout soit vraiment bon pour vous.